



www.mairie-brece.fr

AGENDA

Info star :

• Week-end du 19 et 20 décembre :

- L'accès au réseau STAR est **gratuit à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir**

- Les **Parcs relais** La Poterie, Villejean-Université, Henri Fréville **sont ouverts exceptionnellement le dimanche 20 décembre**, de 10h à 20h

Profitez-en !

**Joyeuses fêtes
de fin d'année**

FLASH INFOS BRÉCÉ

Du 17 décembre 2020

n° 110

Infos Municipales

Fermeture services

Mairie :

Pendant les vacances de Noël, la mairie sera fermée le samedi 26 décembre 2020 et le samedi 2 janvier 2021.

Service déchets Rennes Métropole

Les déchèteries et la plateforme de végétaux métropolitaines ouvertes habituellement le jeudi après-midi fermeront exceptionnellement leurs portes à **16 heures les jeudis 24 et 31 décembre 2020.**"

Environnement

1 - Circulation dans les espaces naturels

Conformément à l'article L 362-1 du Code de l'Environnement, en vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

Le principe général posé est l'interdiction de circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels. Par exemple, les quads sont strictement interdits sur les espaces verts publics, sur les liaisons douces communales, sur les voies piétons/cycles, etc. Leur utilisation est maintenant lourdement réglementée (décret 2009-911 du 27 juillet 2009).

2 - Coup de pouce vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo par les Français dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière et annoncé un plan de 60 millions d'euros : le Coup de Pouce Vélo.

Ce coup de pouce s'intègre au dispositif du programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et ROZO : Il offre une prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme. Il est valable depuis le 11 mai 2020 et continuera jusqu'au 31 mars 2021.

<https://coupdepoucevelo.fr/auth/programme>



*La médiathèque sera ouverte
les samedis 19 et mercredi 23
décembre.*

*Elle sera fermée le reste
des vacances de Noël.*

La boîte de retour ne sera pas accessible.
Conserver vos documents. Des prêts plus
importants seront possibles sur demande.



*Réouverture
Le mardi 5 janvier 2021*

*Nouveauté
L'abonnement à la
médiathèque de Brécé est
désormais gratuit pour tous
Joyeuses fêtes*



Espace Jeunes

**Programme
des vacances de Noël**

Lundi 21 décembre de 14h à 18h
Atelier décoration de Noël

Mardi 22 décembre de 14h à 18h
Tournoi jeux de société

Mercredi 23 décembre de 13h à 18h
Ciné raquette

Jeudi 24 décembre de 14h à 17h
Activité mystère

Contact : Antonin HIRTZ, animateur jeunesse
Allée Pierre Jan 35530 BRÉCÉ
Tél : 06 42 38 83 11
Brece.jeunesse@leolagrange.org

INFOS UTILES

Urgences

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

Samu : 15 ou 02 99 59 16 16

Services de santé

SOS médecins : 36 24 ou
02 99 53 06 06

Pharmacie de garde : 32 37

Infirmières

Mmes Gautier et Severo
Soins à domicile ou au cabinet
5 rue de Bretagne - Brécé
06 44 85 25 54

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Fermée le mardi après-midi
Samedi 8h30 - 12h00
02 99 00 10 09

accueil@mairie-brece.fr

Médiathèque

Mardi 15h30-17h30
Mercredi 10h00-12h30 et 15h-18h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi 10h - 12h30
02 99 62 10 31

mediatheque@mairie-brece.fr

Collectes des déchets

Numéro vert service déchets
Rennes Métropole: 0.800.01.14.31

Collecte des ordures ménagères

Mardi après-midi

Collecte des bacs jaunes

Vendredi matin semaines impaires

Déchetterie Acigné

Lundi, Jeudi et Vendredi

14H - 18h

Mercredi et Samedi

9h - 12h et 14h - 18h

Plateforme déchets verts Brécé

Lundi et vendredi

9h - 12h

Mercredi et samedi

14h - 18h (17h à partir du 2/11)

Signalement Voirie

Formulaire sur metropole.rennes.fr
rubrique pratique/ @démarches

Dépannage 24h/24

SPL : 02 23 22 00 00

Enedis : 09 726 750 35

GRDF : 0 800 47 33 33



Le père Noël à l'école

Cette année, à cause du contexte sanitaire, le Père Noël n'a pas pu faire sa distribution traditionnelle de cadeaux dans les classes. Des parents ont donc imaginé un père Noël virtuel qui serait passé dans les classes mercredi après-midi en l'absence des enfants. Ils ont réalisé en anticipation une vidéo superbe où l'on aperçoit le père Noël qui distribue les cadeaux au pied des sapins. Jeudi matin, les enfants ont donc visionné cette vidéo qui a eu un franc succès ! Si vous voulez en profiter aussi, voici le lien :

<https://youtu.be/EdlqyMJvtD0>

Décoration de la commune

La municipalité relaie une proposition des commerces et entreprises de Brécé :

Les Brécéens sont invités à décorer leur habitation (maison, balcon d'appartement, cour, clôture, etc.) pour égayer la commune en ses temps moroses.

Nous vous suggérons d'agrémenter ceci par un concours avec lots à la clé (bon de réduction au garage, galette des rois de la boulangerie, friandises du café, bon pour galettes/crêpes de la crêperie, produits du salon de coiffure...)

Nous ne demandons surtout pas que les habitants investissent dans des guirlandes électriques onéreuses et énergivores qui iraient à l'encontre des économies d'énergies mais nous proposons que les décorations soient les plus vertueuses possibles avec des matériaux de récupération ou naturels (cartons, bois, branches de sapins, de houx, collage de feuilles sur cartons, détournement d'objet tel que pots de fleurs ou palettes de bois, etc.)

Le choix devra s'effectuer de jour et les votants seront exclusivement les enfants Brécéens qui pourront élire une ou plusieurs décorations en déposant leur choix (nom/prénom/adresse du votant + no habitation ou étage appartement + rue de la décoration choisie) dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le concours se déroulera entre le 21 décembre et le 10 janvier avec proclamation des résultats courant janvier.



Brouette, ma brouette où es tu ?

Après 45 ans de bons et loyaux services, tu es partie sans rien nous dire. Tu rendais service tantôt à un ami, une autre fois à un voisin mais tu revenais toujours à la maison.

Et un beau jour, tu as disparu, nous t'avons cherchée partout et tu n'étais nulle part. Quelqu'un a-t-il eu besoin de toi et il t'a empruntée ??? Ou as-tu été enlevée ? Lorsque tu auras fini ton travail, tu retrouveras peut-être le chemin du retour à la maison. Nous t'attendons, tu seras notre cadeau de Noël.

B et C

Directeur de la publication : Christophe CHEVANCE / Responsable de la publication : Olivia PERCHE

Conception, Réalisation, Impression : Laetitia MOREAU - Mairie de Brécé

Annonces à adresser à accueil@mairie-brece.fr au plus tard le vendredi semaine paire pour une parution le jeudi de la semaine impaire.

Vous pouvez recevoir le Flash Info par email en faisant la demande à accueil@mairie-brece.fr ou via le site www.mairie-brece.fr